

Versailles, le 07 DEC. 2016



Yvelines
Le Département

MONSIEUR DAMIEN GUIBOUT
MAIRE DE DAVRON
HOTEL DE VILLE
4 BIS RUE SAINT JACQUES
78810 DAVRON

Direction générale des Services
Direction de l'Environnement
Service Ecologie Urbaine et Innovation


Affaire suivie par : Denis ISSE
Téléphone: 01 39 07 82 92
Référence: 2016-230-P1096-1096

Monsieur le Maire,

Votre commune a pris part à la labellisation « Villes et Villages Fleuris » 2016 et aux Trophées Yvelinois du fleurissement, et je tiens à vous en remercier.

Depuis 2014, le jury départemental s'appuie sur une nouvelle grille nationale pour évaluer le fleurissement des communes. Elle s'accompagne d'une nouvelle présentation des niveaux de fleurissement, allant de 1 à 5 pétales : ces pétales illustrent les étapes vers l'obtention de la première Fleur.

Au nom du jury Départemental, j'ai le plaisir de décerner à votre commune :

- le niveau « **1 pétale**  », dans sa catégorie (commune de moins de 1 000 habitants),
- le **Prix du Jardinier**

Ce prix récompense l'intérêt que vous avez manifesté, avec votre équipe municipale, pour un environnement de qualité. Votre effort de fleurissement contribue directement à l'attractivité de votre commune. Permettez-moi de transmettre toutes mes félicitations aux jardiniers et à tous les acteurs du fleurissement qui ont permis, grâce à leur travail, d'obtenir ce résultat. La mission de fleurissement se tient à votre disposition pour vous communiquer l'évaluation du jury si vous le souhaitez.

Vous pouvez dès à présent retenir la date de la cérémonie de remise des prix : le **jeudi 2 février 2017, à 10 h 30, la Ferme de Tremblaye, rue du Parc à Bois d'Arcy.**

Je vous encourage à poursuivre le développement de votre fleurissement et à renouveler en 2017 votre candidature au Label « Villes et Villages Fleuris », pour offrir à vos habitants la reconnaissance d'un cadre de vie de qualité. Je vous informe que le Trophée du thème 2017 valorisera la biodiversité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma meilleure considération.

*Très reconnaissante
pour vous
Bonne cordialement*

Pour le Président du Conseil départemental,
La Vice-Présidente du Conseil départemental déléguée,
Présidente du Jury départemental
des Villes et Villages Fleuris,

Marie-Hélène AUBERT